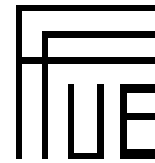




University
Foundation

World of Cities 2018/1

Lundi 23/04/2018 Compte rendu



Fondation
l'Environnement
urbain

"La géopolitique des nouvelles sources d'énergie"

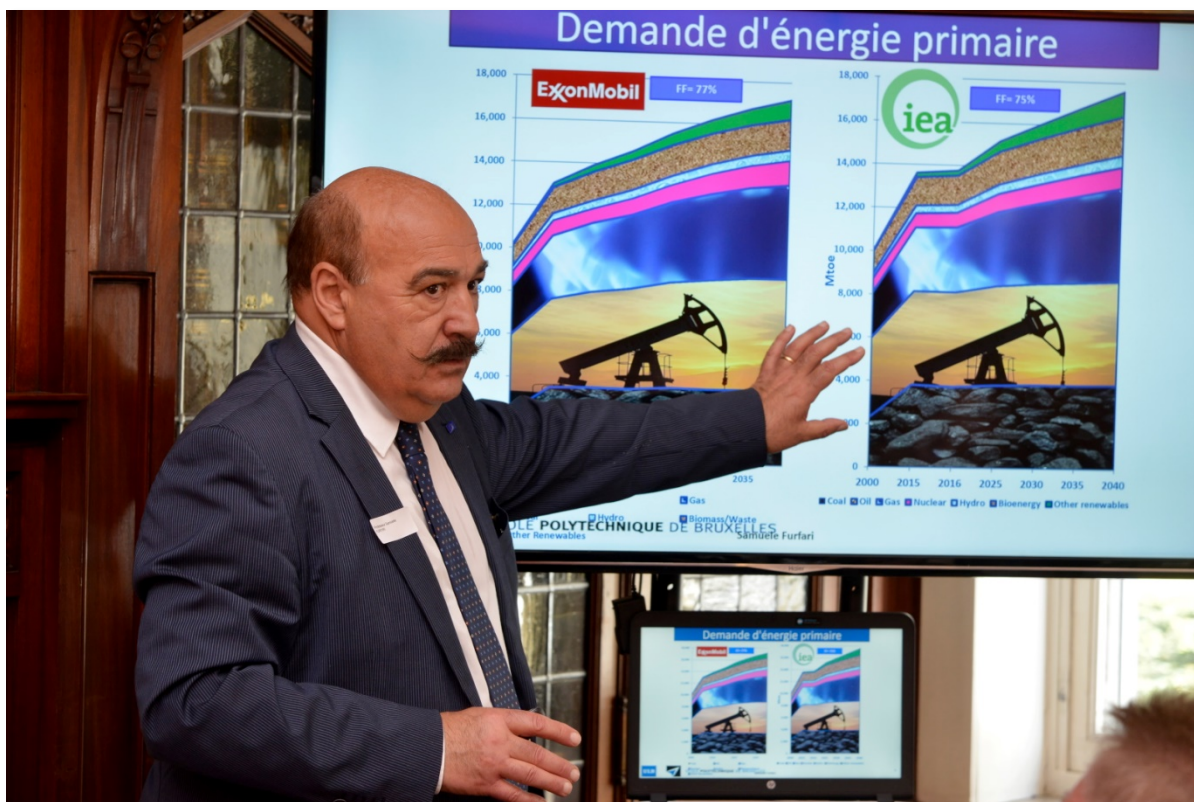
Par le Professeur Samuele Furfari (ULB)

Introduction

S. Furfari est professeur à l'ULB et a publié de nombreux ouvrages, notamment en 2017 deux ouvrages encyclopédiques sur la géopolitique de l'énergie (deux fois 600 pages).

Il a participé au déjeuner-débat de la Fondation universitaire du 7/11/2017 sur la transition énergétique. Il a cette fois exposé les nouveaux enjeux de l'approvisionnement en énergie au niveau mondial, en particulier l'augmentation spectaculaire des ressources gazières, dont la mise en valeur constitue dès à présent un défi géopolitique intercontinental.

Exposé



[Lien vers le PPT de l'orateur](#)

[Vidéo du débat](#)

Débat

« Le débat a porté notamment sur les points suivants :

1. Complémentarité entre le gaz et les énergies renouvelables.

L'avenir du gaz se situe à la fois par son usage direct dans le secteur domestique, par sa distribution sous forme liquide (LNG) et par la génération d'électricité.

Le maintien de centrales au gaz permet de tirer parti de l'abondance de l'offre de gaz sur les marchés mondiaux (notamment Amériques, Est de la Méditerranée et Russie via Zeebrugge) permet de régulariser la génération d'électricité au départ de sources renouvelables intermittentes.

2. Avenir du nucléaire.

Les coûts réels du nucléaire sont aujourd'hui devenus évidents : coût accru de construction de nouvelles centrales, coût de traitement des déchets, coût d'assurance du risque et coût de démantèlement des centrales mais cependant le prix de revient de l'électricité nucléaire même avec des nouvelles centrales reste le moins cher. L'industrie cherche à retarder l'échéance du démantèlement car les centrales existantes peuvent encore fonctionner de manière économique une vingtaine d'années. Ce démantèlement sera à charge des décideurs politiques futurs.

Face à ce coût accru, les ressources fossiles surabondantes sont des plus compétitives, notamment : gaz naturel, gaz de roche mère et charbon.

3. Relation entre consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (GES).

Pour éclairer les décisions d'investissements il faut établir des ponts entre les différentes formes d'énergie et les émissions. En décidant des choix énergétiques les élus pourront ainsi estimer leurs effets sur les concentrations de GES dans l'atmosphère. Ce travail reste largement à faire. Le seul charbon produit 80 niveaux d'émissions suivant les conditions de production. Le GIEC n'en donne qu'un seul. Ce travail est d'autant plus indispensable que les émissions, appelées par les accords de Paris à se réduire, augmentent en fait de manière exponentielle (140 % en Chine de 2005 à 2015). Une politique intégrée de l'énergie et de l'aménagement du territoire semble la forme la plus réaliste de politique climatique.

4. Augmentation des émissions de GES au niveau planétaire et politiques locales intégrant l'économie d'énergie et l'aménagement du territoire.

La mitigation des effets des émissions de GES reste un objectif louable mais les décisions effectives éventuelles se situeront au niveau de l'adaptation locale au dérèglement climatique. Parmi les mesures possibles citons :

- sobriété énergétique grâce à une efficacité accrue sans diminution de la qualité de vie,
- réduction des îlots de chaleur dans les villes par des espaces verts et des fontaines,
- réduction de l'étanchéité des sols pour maintenir l'alimentation des réserves d'eaux souterraines,
- absorption des eaux d'orage par des lieux de stockage naturels ou artificiels et de reboisement,
- protection des zones côtières par des dunes et îles artificielles (plans post-Sandy à NY, « Baaienproject » en Flandre) et des exutoires pour les eaux de tempête.

Ces mesures devraient être facilitées par le coût croissant des dégâts divers et de leur couverture par les compagnies d'assurance.

Les aides européennes éventuelles aux politiques d'aménagement agricole du territoire en Afrique pourraient être facilitées par l'afflux prochain des réfugiés climatiques s'ajoutant à celui des réfugiés politiques ». Ce point pourrait faire part de l'agenda post-Juncker.

P. Laconte
23.04.2018